

Estimer le montant de sa facture d'électricité

3kVA

Eclairage
et petit
électroménager



► 3 kVA :

1 975 kWh / an pour 45€ TTC / mois.

Exemple avec souscription à l'option « Base », pour un appartement de 30 m², 2 personnes, chauffage et cuisson non électriques, congélateur.

6kVA

Eclairage
et petit
électroménager



1^{er} appareil
fonctionnant
simultanément



► 6 kVA :

3 609 kWh / an pour 46€ TTC / mois sans chauffage électrique.

7 456 kWh / an pour 140€ TTC / mois avec chauffage électrique.

Exemple avec souscription à l'option « Base », pour un appartement de 80 m², 3 personnes, cuisson électrique, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge.

9kVA

Eclairage
et petit
électroménager



1^{er} appareil
fonctionnant
simultanément



2^{ème} appareil
fonctionnant
simultanément



► 9 kVA :

7 785 kWh / an pour 145€ TTC / mois sans chauffage électrique.

12 868 kWh / an pour 226€ TTC / mois avec chauffage électrique.

Exemple avec souscription à l'option « Heures Pleines / Heures Creuses », avec un ratio HP 60% / HC 40%, pour une maison de 120 m², 4 personnes, cuisson électrique, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge.

12 à 36kVA

Eclairage
et petit
électroménager



1^{er} appareil
fonctionnant
simultanément



2^{ème} appareil
fonctionnant
simultanément



Pompe
à chaleur



Chauffe-eau
électrique

► 12 kVA :

17 188 kWh / an pour 299€ TTC / mois avec chauffage électrique.

Exemple avec souscription à l'option « Heures Pleines / Heures Creuses », avec un ratio HP 60% / HC 40%, pour une maison de 180 m², 4 personnes, cuisson et chauffage électriques, eau chaude électrique, congélateur, lave-vaisselle, sèche-linge, climatisation.



► Borne de recharge de véhicule électrique
à domicile : + 1 800 kWh/an pour 29€ TTC/mois.

Le montant de votre facture d'électricité varie en fonction de vos usages. Les estimations indiquées ci-dessous sont basées sur des profils de consommations standards, calculées selon le Tarif Réglementé de Vente de l'Electricité en vigueur au 01/08/2026.

Pour une estimation personnalisée, rendez-vous sur le site d'information <https://www.energie-info.fr> du médiateur national de l'énergie.